

30 - Foyer Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» - Versement d'un premier acompte de la subvention 2016

M. l'Adjoint LEUBA, Rapporteur : Le Conseil Municipal, dans sa séance du 18 juin 2015, a décidé de poursuivre le partenariat avec le FJT «Les Oiseaux» pour les années 2015-2017 à travers une nouvelle convention d'objectifs, de moyens et de partenariat pour notamment accompagner ses actions socio-éducatives et culturelles auprès des jeunes.

Dans l'attente de la présentation du bilan des activités conduites et de leur évaluation par le Conseil Municipal pour l'année 2016, il est prévu, dans l'article 5 de la convention, le versement d'un acompte correspondant au 3/12^{ème} de la subvention versée l'année précédente avant le vote définitif de la subvention de fonctionnement 2016.

Il est donc proposé le versement d'une avance de 3/12^{ème} de la subvention de fonctionnement votée en 2015, soit 8 750 € et donc de signer l'avenant n° 1 - 2016 à intervenir.

En cas d'accord, la somme sera prélevée sur la ligne 65.422/6574 CS 47041.

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer un acompte de 8 750 € au FJT «Les Oiseaux»,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 1 - 2016.

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des abstentions ? Des oppositions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 25 janvier 2016.